

Grille de notation volet émergence

Titre ou n° du projet :

Objectifs	Critères	Détail
Mesure de la dimension collective, partenariale du projet et territoriale du projet	Nombre agriculture engagés dans le collectif	Nombre de points = nombre d'agriculteurs engagés (minimum de 5)
	Engagement des partenaires	Des partenaires sont-ils déjà mobilisés ?
		Le projet est-il en lien avec un groupe existant (GIEE, DEPHY FERME, groupe « 30 000 »)?
		Projet mobilisant les établissements d'enseignement agricole ou leurs exploitations ?
	Prise en compte des enjeux du territoire Ressource en eau	Identification et appréciation des enjeux forts du territoire et cohérence par rapport aux actions engagées : 0 à 50 points Si les exploitations sont sur des zonages reconnus à enjeux environnementaux forts (zone à enjeu eau, N2000): 50 points supplémentaires
Evaluation de la triple performance	Environnementale	En fonction des objectifs agro-écologiques à atteindre, il convient d'apprécier les différents leviers agro-écologiques et la démarche systémique mise en œuvre sur l'exploitation
	Economique	La performance économique sera principalement appréciée au vu des résultats économiques attendus découlant des nouvelles pratiques agro-écologiques mises en œuvre
	Sociale	Le projet participe au développement de la performance sociale des exploitations
Objectif de réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques et engrais minéraux		Si le groupe est en AB, les points seront obtenus au vu de l'intérêt d'autres critères que la réduction des PPP et engrais (réduction des biocontrôle par exemple , etc)
Capacité de l'année d'émergence à répondre aux critères suivants		L'élaboration d'un diagnostic global de l'exploitation est prévue ?
Qualité et cohérence générale du dossier		Le projet sera étudié selon les aspects suivants : qualité rédactionnelle, cohérence, réalisme, construction de la méthode

Synthèse du dossier

Points positifs	
Points négatifs	
Avis général	

Décision du comité